

## Séance du 13 AVRIL 2022

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le sept avril deux mil vingt-deux, s'est réuni en séance publique, salle de la mairie, le treize avril deux mil vingt-deux à vingt heures trente minutes sous la présidence de Monsieur CERBELLE Régis, Maire.

**Etaient présents** : M. BAUCHET Michel – Mme BERTIN Aurélie - M. CERBELLE Régis – M. CHAUVEAU Michel – M. GORGET Yannick - MME HAREAU Claire - M. HORPIN Elie - M. LANCELEUR Jérôme - M. LEGUY Antoine – MME LEMAITRE Jacqueline – M. LEMAITRE Paul-Adrien – M. LESIEUR Yannick

**Absents excusés** : M. DELISLE Gilles – MME ROBERT Stéphanie

**Secrétaire de Séance** : M. LANCELEUR Jérôme

**Nombre de Membres** :                    **En exercice : 14**                    **Présents : 12**                    **Votants : 12**

### **ORDRE DU JOUR**

Décision en matière de droit de préemption urbain,  
Vote des taux d'imposition 2022,  
Adoption d'un règlement intérieur pour le personnel communal,  
Point sur les travaux et subventions,  
Comptes rendus des commissions,  
Questions diverses

Lecture du procès-verbal du dernier conseil municipal, adopté à l'unanimité des membres présents.

### **Information sur le Droit de Préemption Urbain**

Monsieur CERBELLE indique que 3 déclarations d'intention d'aliéner ont été reçues en mairie, il s'agit des biens suivants :

- YB 71, ZA des Croix (Chevreuil Jean-Pierre),
- ZB 116 , La Maladrie,
- AB 115 et ZB 15 ,30 rue de la Libération (Beauvais Léon)

Et informe le conseil municipal qu'il n'a pas exercé le droit de préemption.

Une autre demande a été reçue en mairie : il s'agit de la parcelle AC 192, 6 rue du Pont Aubry appartenant à VALLUET Frédéric et COURANT Corinne. Monsieur le maire souhaiterait avoir l'avis du conseil municipal avant de faire une réponse au notaire. Un vote à bulletin secret a lieu, 11 voix contre et une voix pour préempter, donc le droit de préemption ne sera pas exercé par la commune.

### **Délibération N° 2022-04-D01– VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022**

Le conseil municipal, après délibération, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2022, les taux restent inchangés, à savoir :

- Taxe sur le Foncier bâti : 38,63 %
- Taxe sur le Foncier non bâti : 29,97 %

### **Délibération N° 2022-0Z-D02 – ADOPTION D'UN REGLEMENT INTERIEUR POUR LE PERSONNEL COMMUNAL**

Le règlement intérieur est présenté par M. BAUCHET Michel. Ce règlement détaille les dispositions relatives à l'organisation du travail (durée, horaires, repos, travail supplémentaire, congés, etc...) ainsi que les droits et obligations des fonctionnaires.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité des membres présents, ce règlement intérieur.

## **OBJET – POINT SUR LES TRAVAUX ET SUBVENTIONS**

- Bâtiment SOLEWA : en cours,
- Maison de santé : l'ancien bâtiment a été démoli, et un rendez-vous est pris avec ENEDIS pour les déplacements éventuels des réseaux et l'installation d'un nouveau compteur,
- Bloc sanitaires plan d'eau : un rendez-vous a eu lieu sur place avec la société LA FOUINE et Laurent BAILLIF, la réalisation pourra se faire fin juin. Un permis de construire est à déposer,
- Logement locatif de la rue de la Libération : les devis sont en cours de réalisation, les travaux seront à prévoir en 2023

## **OBJET – COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS**

- VACTEL Communication :
  - o passage de multiples infos par Laurent Bougeant aux membres de la commission,
  - o La gestion du site internet se fera par Yannick GORGET, Aurélie BERTIN et Claire HAREAU
- Génération solidarité : réunion le 12 avril avec l'association du patrimoine pour le projet « argent de poche des 11, 12 et 13 juillet. Recherche de bénévoles pour encadrer les jeunes et 3 chantiers sont prévus.
- Fleurissement, patrimoine et environnement : installation de la meule près de la mairie
- Vactel/Tourisme : candidatures ont été reçues pour la gestion du camping de cet été

## **OBJET – QUESTIONS DIVERSES**

Antoine Leguy demande si la commune a eu des informations par rapport à la grippe aviaire et demande si un message pourrait être mis sur le panneau lumineux.

Festival à Tout bout champ : il aura lieu au même endroit que d'habitude

## **Prochain conseil municipal : le 18 mai à 20 h 00**

Fin de séance à 22 h 00

## **Séance Du 13 avril 2022 – délibérations prises du N° 2022-04-D01 au 2022-04-D02**

<b>N° de délibération</b>	<b>Objets</b>
<b>N° 2022-04-D01</b>	Vote des taux d'imposition 2022
<b>N° 2022-04-D02</b>	Adoption du règlement intérieur pour le personnel communal

<b>Noms et prénoms des membres présents</b>	<b>Signatures</b>
CERBELLE Régis	
BAUCHET Michel	
CHAUVEAU Michel	
HORPIN Elie	
BERTIN Aurélie	
DELISLE Gilles	Absent excusé
GORGET Yannck	
HAREAU Claire	
LANCELEUR Jérôme	
LEGUY Antoine	
LESIEUR Yannick	
LEMAITRE Jacqueline	
LEMAITRE Paul-Adrien	
ROBERT Stéphanie	Absente excusée